LE CEMPUISIEN

BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES
DE L'INSTITUTION DÉPARTEMENTALE GABRIEL PRÉVOST

PRÉSIDENT : M. PARIS, 287, Avenue de la Division Leclerc - Chatenay-Malabry (Seine) SIÈGE SOCIAL : 19, Rue de l'Arbre-Sec - Paris-1er - C.C.P. 1844-02 Paris

N° 88 Février à Mai 1970

SOMMAIRE

La Gérante : Henriette TACNET
8, rue Dalou
75 - PARIS 15e -

LA FETE DE NUIT

Pourquoi, à l'occasion de notre fête de nuit, ne parlerions-nous pas chiffons ? C'est un sujet rarement abordé qui, après tout, en vaut bien un autre.

Les filles - galanterie oblige - avaient arboré de ravissantes toilettes, de tous genres, qui allaient du pantalon à la robe longue. Pantalons droits, évasés ou plissés, légers, aériens surmontés de tuniques parfois brillantes telles un ciel étoilé .- robes longues qui ont beaucoup de charme le soir. - robes courtes de toutes les hauteurs, qui ont leurs adeptes, lorsqu'elles sont portées sur de jolies jambes. Et, toute "quille" que je suis, j'en ai admirées plus d'une.

Odette, notre présentatrice, court vêtue sans exagération, était "belle à croquer" avec sa robe prairie que l'on s'attendait voir se couvrir de fleurs à l'approche du printemps.

J'ai aimé la sobriété des vêtements masculins, quoique un peu de fantaisie ne soit pas pour me déplaire.

Des danses, il y en eut. Chacun allait vers l'orchestre pour demander :
"M'sieur, un rock, s'il vous plait - un tango.
"M'sieur, un jerk, un slow, un casatchok".

Et le chef d'orchestre, souriant, accédait aux désirs exprimés si gentiment mais pas faciles à contenter tous à la fois, car toutes ces danses étaient reprises plusieurs fois et un peu longues aux dires de beaucoup. Il y eut beaucoup d'entrain.

Mais comme le bal terminait la soirée, je vais vous parler du début.

A 9 heures précises, la fanfare de l'I.D.G.P. ouvrait la séance avec des accents claironnants et interprêtait, à la perfection, des morceaux choisis. Pour terminer, la Marche des Cempuisiens de M. Aubertin, réclamée par l'assistance, était reprise en choeur par toute la salle.

Le jeune pianiste Henri Noël, 16 ans, qui n'en est qu'à sa 2e année d'études, nous a agréablement surpris par la virtuosité de son jeu.

Georges Tolle tire de son harmonica des sons parfaits de finesse et de justesse qui nous laissent entrevoir la somme de travail indispensable à l'interprétation de pages classiques aussi difficiles.

La danse "Il était une fois dans l'Ouest" présentée par Chantal et Françoise Hamelin, nous laissa sur notre faim, si je puis m'exprimer ainsi. Toute la salle, conquise, attendait une suite à cet essai chorégraphique.

Françoise et ses guitaristes ! Que vous dirai-je de mon enthousiasme ? et de celui de toute la salle, puisque les applaudissements chaleureux et nourris, l'ont déjà concrétisé. En plus, je tiens à souligner, pour ceux qui ne l'auraient pas remarqué sur le programme, que ce trio des plus sympathiques : Françoise Mocquel, Sylvain et Francis Foret, interprétait des oeuvres de Francis, paroles et musique. Bravo au compositeur et aux exécutants.

Les quelques Cempuisiens réunis pour chanter à quatre voix peuvent difficilement s'intituler une Chorale et pourtant ils nous ont charmés. Toutefois, j'ai entendu un reproche, ou plutôt une remarque, un regret :"Pas assez de choeurs Cempuisiens !" Ô Fidélité !

En effet, nous n'avons entendu qu'un seul choeur appris à Cempuis : Provence. Mais il faut essayer de contenter tous les goûts et tous les âges.

Ô Fidélité ! disais-je. En fin de programme, Françoise et ses guitaristes se sont joints au groupe choral pour interpréter une page moderne : "Adieu Monsieur le professeur" destinée à M. Aubertin, notre professeur de musique depuis 21 ans, qui va nous quitter en fin d'année scolaire. A cette pensée, les choristes, très émus, se demandaient certainement, avec anxiété, s'ils pourraient terminer la chanson sans avoir des sanglots dans la voix. Ils avaient tous les yeux brillants de larmes et M. Aubertin, lui aussi, était très ému en recevant les fleurs offertes par la chanson, tandis que toute la salle reprenait en choeur :

"Adieu, Monsieur le Professeur,
"Nous ne vous oublierons jamais
"Car tout au fond de notre coeur
"Ces mots sont écrits à la craie ...."

et aussi, bien sûr, dans le coeur de

La "Quille" de l'O.P.

A PROPOS DE LA MUSIQUE ... CHIFFREE

Au cours de notre fête du 7 mars dernier, j'ai entendu un ancien de l'Institution - dont j'ignore le nom - demander à M. Aubertin s'il connaissait les origines de la musique chiffrée. Sur une réponse négative de M. Aubertin, ce camarade avouait qu'il n'avait pas joué à la fanfare car il préférait la récréation. Je pense que celui-ci ne m'en voudra pas de rappeler ce petit fait car il m'a donné l'occasion de rechercher dans ma documentation si je trouvais trace de l'origine de cette musique (dite Galin-Paris-Chevé).

Pour nos jeunes camarades, peut-être moins bien informés que nous, "les aînés", je dirais que cette méthode de musique, écrite avec des chiffres et non sur la portée courante, était la seule que nous connaissions et pratiquions à Cempuis, et cela depuis 1880, date de la fondation et jusqu'aux premières années du siècle. Dans le livre Cempuis(1) de Gabriel Giroud, l'on peut lire : "... En 1878, M. Guilhot se fixe à Paris, où il vit de répétitions et de préceptorat ; il fonda à Montmartre des cours publics de musique Galin-Paris-Chevé qui eurent le plus grand succès ; c'est un des meilleurs professeurs de l'Association polytechnique. M. Guilhot arrive à Cempuis en 1882 ... Pendant 13 ans il est le fidèle collaborateur de M. Robin ; il influa beaucoup sur la propagation de la méthode modale de musique, il fit sur ce sujet en Belgique, en Suisse, en France, de nombreuses conférences, etc. etc." J'ajoute qu'il fut surveillant général et, en plus, professeur de musique jusqu'à l'arrivée de M. Compère qui occupa ce dernier poste quelques années plus tard.

Pour les Cempuisiens, presque tous mélomanes, je leur livre ce que j'ai pu trouver sur le sujet qui nous intéresse.

La Réforme musicale, du mois de septembre 1894, publiait un article "Visite annuelle aux tombes des Maîtres". Celui-ci étant très long et offrant, actuellement, beaucoup moins d'intérêt qu'à l'époque, je vous donne quelques passages nous renseignant sur le sujet dont il est question.

---

(1) Schleicher frères, éditeurs (1900).

"Le mardi 15 août dernier, à dix heures du matin, a eu lieu au cimetière du Père Lachaise, à Paris, le pèlerinage annuel sur les tombes de Pierre Galin, d'Aimé Paris, de Nadine et Emile Chevé ..."

Plus loin, je note :
"... Deux membres du Comité ont résumé l'historique de la méthode depuis les premiers travaux de J.-J. Rousseau jusqu'à nos jours ; ils ont fait ressortir l'importance des progrès récents et fait prévoir la moisson féconde qui se prépare sur tous les points de l'univers ...".

L'article se termine :
"... Maîtres vénérés, J.-J. Rousseau, Pierre Galin, Aimé Paris, Nadine et Emile Chevé ! vos fidèles enfants se préparent à continuer votre oeuvre, la conquête du monde à l'harmonie et au progrès ...".

Continuant ma lecture et pour terminer, je vous cite le passage relevé dans le numéro de novembre 1894, de la même revue :
"... Or, J.-J. Rousseau au siècle dernier, Pierre Galin, Aimé Paris, M. et Mme Emile Chevé au siècle présent, ont sinon fait disparaître toutes les difficultés, tout au moins réduit celles-ci dans de telles proportions que les novateurs ont pu dire et prouver qu'ils ont mis la musique à la portée de toutes les intelligences ...".

Je retrouve également la même remarque dans le livre Cempuis, page 156.

Poursuivant mes recherches j'ai pris l'encyclopédie Larousse (2 vol.) et vous pouvez lire, tout comme moi :
"Galin Pierre, musicien français, 1786-1821, inventeur d'une méthode d'enseignement musical, qui est fondée sur le remplacement des signes par des chiffres dans la notation musicale ...".
"Chevé, Emile-Joseph-Maurice, 1804-1864, un des promoteurs de la musique chiffrée par la méthode Galin-Paris-Chevé...".

Rien trouvé sur Aimé Paris ; par contre sur J.-J. Rousseau, plus connu comme écrivain ; je ne cite que ce qui peut nous intéresser :
"... Né à Genève en 1712, mort à Ermenonville en 1778 ... il cherche à se faire connaître à Paris comme inventeur d'une nouvelle notation musicale au moyen de chiffres ...".

Au mot musique, il est question de musique chiffrée, système dans lequel la musique est écrite au moyen de chiffres et de quelques autres signes accessoires, tels que points, tirets, etc.

D'après les renseignements pris à la source citée plus haut, il semblerait donc que la musique chiffrée remonterait au 18e siècle et aurait été vulgarisée au 19e siècle.

J'espère avoir donné satisfaction au camarade dont je parle au début de cet article ; en tout cas, c'est un point d'histoire qui peut intéresser tous les lecteurs de notre Cempuisien et tous ceux qui se passionnent pour l'histoire de la musique.

Marcel MARANDE

ALERTE AUX FAUX GENIES !

Aujourd'hui, on ne parle plus que de changements, de bouleversements, de nouvelles structurations. Quel que soit le domaine qu'ils touchent, des spécialistes, aux idées avancées, s'agitent pour aboutir le plus souvent à un résultat confusionniste. Les domaines qui me tiennent à coeur sont ceux du cinéma et de la musique. Lorsqu'on dresse le bilan du cinéma des trois dernières années, on peut compter les bons films sur les doigts de la main : les Buster Keaton, "Un chien andalou" de Luis Bunuel, "West side story" qui ne sont pas des films de toute première jeunesse, ainsi qu'un festival de cinéma "Underground américain". Quant aux "nouveautés", c'est-à-dire, les produits de consommation qui nous sont offerts en série, mieux vaut ne pas en parler tellement ils sont éloignés du vrai cinéma. Prenons par exemple, les "Damnés" qui est, soit-disant, l'oeuvre maîtresse de Visconti. Tout y est emprunté tantôt à Fellini, tantôt à Pasolini. Bref cela ne débouche sur rien. Trois heures de projection, des kilomètres et des kilomètres de pellicule usés pour un résultat médiocre et banal. C'est à la portée de n'importe quel débutant à l'unique condition d'avoir un énorme soutien publicitaire. La situation de la musique est identique. Je passerai volontairement sous silence les compositeurs d'avant-garde comme Xénakis qui ne touchent qu'une minorité d'initiés pour ne parler que de ceux qui mobilisent avec leurs rengaines les antennes des postes périphériques ou de télévision. Ceux-là atteignent la masse. Citons entre autres les Halliday, Adamo, Mathieu, Polnareff, etc.. Pour ma part, j'ai assisté à deux récitals, l'un de Halliday, l'autre de Polnareff. Le premier, bon gros bébé sevré, à coups de cachets fabuleurs, a voulu démontrer qu'il était encore un lion de la pop'music lors de son dernier passage au Palais des Sports. Quelle pitié ! J'appelle cela de la prostitution à l'état brut. Pardonnez-moi l'expression ! Comment l'un des pionniers du rock and roll en France peut-il sombrer dans un ridicule aussi bas ? Son entreprise (c'est ainsi qu'il désignait son spectacle) n'avait qu'un seul objectif : récupérer la génération des jeunes-cuvée 1969 comme il avait conquis celle de 1959. Le cas de Polnareff, légèrement différent de celui de M. Halliday, recueille mon adhésion pour le côté baroque de sa musique. Premier prix de conservatoire, Polnareff sait intelligemment emprunter à l'un, un peu à l'autre. Il mélange le tout en bon cuisinier qu'il est. La recette n'est pas trop indigeste et elle l'est d'autant moins que le Chef vous laisse sur votre faim.

La conclusion de tout cela est que je ne prétends nullement détruire systématiquement tout ce qui touche nos sens visuels ou auditifs, mais une chose est certaine, nous sommes entrés dans une période de sclérose et crier au génie là où il n'y en a pas, crée une confusion totale dans l'esprit du public. C'est là que réside toute la gravité du problème.

Joël DELOUCHE.

LA CEREMONIE AU CAVEAU

Nous voici au 25 avril, journée fixée pour la célébration du 95e anniversaire de la mort de Gabriel Prévost, fondateur de l'O.P. de Cempuis.

Le rendez-vous, comme de coutume, est à la Porte de la Chapelle, où les représentants de l'Association des A.E. attendent les chauffeurs et les voitures devant les prendre pour les mener à Cempuis, et vice versa.

A part la traversée banlieue nord de Paris, toujours aussi désagréable, la route direction Beauvais n'est pas surchargée et tout va pour le mieux.

Autant de fois j'effectue ce trajet au fur et à mesure que s'écoulent les années, autant de fois les mêmes souvenirs se présentent à ma mémoire toujours aussi vivaces. Il est bien rare qu'à la cérémonie du Caveau, nous soyons favorisés par un rayon de soleil ; c'est un peu comme les Lundis de Pentecôte !

Lorsque la délégation des Anciens est au complet, elle est accueillie par M. le Directeur. Chacun manifeste la joie de se retrouver.

M. Aubertin nous accorde quelques brefs instants car il est rapidement accaparé par la mise en place de la fanfare dans le gymnase, en raison du mauvais temps. Dans le même moment, les enfants de l'O.P., encadrés des professeurs et surveillants, ont pris sagement le chemin du caveau, tenant à la main le modeste et combien symbolique petit bouquet de fleurs des bois, dont tout Cempuisien se souvient de la cueillette ; les élèves s'avancent lentement, déposent leurs fleurs, annuelle et rituelle pensée cempuisienne, de chaque côté de la porte de la crypte, et viennent se regrouper à l'opposé du caveau, le long des grilles ; deux belles gerbes de fleurs, au nom de l'Institution et de l'Association des A.E. s'ajoutent aux petites fleurs des bois.

Un instant de recueillement, dans le profond silence de ce lieu respecté et nous prenons le chemin de la salle des sports. Lorsque tout le monde est en place, la fanfare interprète un morceau de circonstance, avec son brio habituel ; ensuite, le Président des Anciens élèves, Marcel Paris, prend la parole pour développer devant les élèves ce que fut la vie et l'oeuvre de Gabriel Prévost.

Personnellement, je suis agréablement surpris ; contrairement aux habitudes, il ne retrace pas la vie de Gabriel Prévost par dates précises, par événements nets ; il fait plutôt ressortir les pensées profondes de l'homme de bien qu'il fut toute sa vie, le feu intérieur qui le poussa à toujours rechercher à être utile à la femme, à l'enfant, à l'homme, à l'être déshérité, malheureux, seul, abandonné.

Le discours de notre Président est vraiment prenant par sa simplicité, sa sobriété et émouvant par ce qu'il laisse entrevoir de la valeur morale de Gabriel Prévost ; et pourquoi ce discours a-t-il cet aspect ? parce que notre Président parle avec son coeur de Cempuisien, parce qu'il a vécu à Cempuis. Son exposé, je le sais, n'a pas été préparé, travaillé à l'avance ; il a exprimé ce qu'il ressentait, au nom de tous les Cempuisiens, de la pensée de Gabriel Prévost ; Marcel Paris conclut en lisant quatre vers de Paul Robin, et en exprimant le souhait que ces vers soient transcrits en gros caractères et affichés dans les classes ou aux endroits bien en vue de l'école :

"Consacrons notre ardeur et notre vie entière
"A combattre les maux dont souffrent les humains,
"Tyrannie, égoïsme, ignorance, misère
"De la fraternité montre-leur le chemin."

La fanfare enchaîne, à nouveau, après le discours du Président, et emplit le gymnase de l'harmonie de ses accents cuivrés.

C'est au tour de M. le Directeur de l'I.D.G.P. de prendre la parole ; mais, ce n'est pas un Directeur qui prononce un discours de circonstance ; comme à l'habitude, c'est un homme de coeur, de grande sensibilité, sous un aspect un peu rude,

qui s'adresse aux enfants, essayant de leur faire comprendre toutes les difficultés, les embûches qui peuvent les assaillir à chaque détour de la vie ; il est bon, à l'heure présente, d'avoir la sagesse de présenter les choses comme elles seront trop souvent pour beaucoup d'entre eux ; ils y seront un peu mieux préparés ; ils seront moins surpris ; le contraire serait tromperie néfaste, et c'est une chose à laquelle M. le Directeur, aidé de tout le personnel d'enseignement et d'encadrement se refuse totalement : tromper les enfants sur ce que sera la vie en sortant de Cempuis.

L'évacuation du Gymnase, s'effectue lentement ; les Anciens élèves, vont de groupes en groupes, échangeant un mot avec chacun ; c'est avec plaisir que nous retrouvons le personnel enseignant, le personnel d'entretien de cette grande maison ; beaucoup, parmi eux ont un esprit cempuisien que bien des anciens élèves pourraient leur envier. Tout ce personnel, depuis de nombreuses années, assure la pérennité de l'oeuvre de Gabriel Prévost.

Le temps étant des plus désagréables, les discussions et échanges de vue sur de nombreux sujets s'éterniseront un peu plus que de coutume, et nous terminerons cette merveilleuse journée cempuisienne par une visite aux ateliers de menuiserie, où nous avons pu admirer une superbe machine très moderne : une mortaiseuse à chaînes.

Il est excellent que les enfants fassent leur apprentissage sur du matériel qui n'est plus démodé ; tout est à l'honneur de la Direction de l'I.D.G.P.

Après le déjeuner, pendant lequel nous échangeons maints propos, entrecoupés, parfois un peu rapidement par les uns ou par les autres - au mépris de toute "bonne éducation" il faut bien l'avouer - propos qui, heureusement, trouvent toujours indulgence et attention de la part de M. le Directeur, de Mme Grenouillet, de M. Martin et de Mme Taboga, qui assistent à ce déjeuner, il nous faut penser au retour.

Les voitures, comme à regret, sortent lentement de la cour d'honneur, et prennent la direction du chemin menant vers la Capitale, laissant à chacun d'entre nous une petite pointe de nostalgie compensée, il est vrai, par l'espoir de se retrouver à la Pentecôte toute proche.

Pierre MOREL.

MODIFICATIONS des STATUTS

Au cours de l'Assemblée générale du 11 janvier 1970, comme vous avez pu le remarquer dans le compte-rendu de cette réunion, il a été question des statuts et des cotisations.

Je me permets de rappeler à votre aimable attention qu'une décision a été prise au cours de l'Assemblée générale du 12 janvier 1969 dont la communication a été donnée aux Services de la Préfecture de Police. En voici la copie.

"L'Assemblée majoritaire et à l'unanimité des membres présents, décide de modifier les Statuts en ce qui concerne l'Article 3 du titre I :

"L'Association se compose de Membres titulaires, de Membres adhérents, de Membres d'honneur, de Membres bienfaiteurs et de Membres honoraires.

Pour être Membre titulaire, il faut :
1°) Avoir été élève de l'Institution départementale Gabriel Prévost et en être sorti normalement,
2°) Etre agréé par le Conseil d'Administration,
3°) Payer une cotisation annuelle de 15 F.

Toutefois, les élèves sortant de l'Institution et entrant immédiatement à l'Association ne paieront, jusqu'à l'âge de 20 ans, qu'une cotisation de 7,50 F.

Le rachat de la cotisation est admis moyennant le versement d'une somme égale à quinze fois la cotisation annuelle, soit 225 F. Il confère la qualité de membre à vie.

Peuvent être Membres adhérents : les soeurs, frères, maris, femmes ou enfants des membres titulaires qui en feront la demande au Conseil d'Administration, qui statuera sur leur admission. La cotisation des membres adhérents est fixée au même taux que celle des membres titulaires. Les membres adhérents jouissent des mêmes avantages que les membres titulaires. Toutefois, ils n'ont que voix consultative et non délibérative dans les Assemblées et Réunions. Ils ne peuvent faire partie du Conseil d'Administration.

Peuvent être Membres honoraires : Les parents, tuteurs des anciens ou nouveaux élèves et, en général, toutes personnes qui voudraient par leur générosité, contribuer au développement de l'Association. Les membres honoraires renoncent aux avantages de l'Association et s'engagent à verser annuellement une somme minimum de 15 F.

Pour être nommé Membre bienfaiteur, il faut être agréé par le Conseil d'Administration et verser une somme fixe de 450 F.

Peut être nommé Membre d'Honneur par l'Association, toute personne qui aura rendu des services exceptionnels à l'Institution ou a l'Association."

Sur le chapitre concernant les anciens âgés de plus de 65 ans, la lettre ouverte, dont ci-joint copie, adressée à un ancien, vous donnera la position du Conseil d'Administration de l'Association.

"Décembre 1966,

"Nous avons bien reçu en son temps, ta lettre faisant suite à notre circulaire ayant trait aux cotisations.
Nous avons bien compris ton point de vue qui se réfère aux Statuts de notre Association qui stipulaient, entres autres, que tout Sociétaire âgé de plus de 60 ans était exempt de cotisations.

Mais il faut bien admettre que les conditions de vie actuelles étant toutes différentes de celles des années 1930, nous mettent dans l'obligation de varier dans la lettre et dans l'esprit, les principes mêmes de ces statuts. Nous nous devons de les interpréter, selon les cas. En effet, un Sociétaire, malade et dans le besoin avant l'âge de 60 ans, est secouru par l'Association et aucune cotisation n'est exigée dans ce cas. Par contre, un Sociétaire, pouvant, selon sa position sociale, participer à l'action de l'Association, est libre de verser des cotisations aussi longtemps qu'il le désire et sans limitation d'âge. Nous avons beaucoup d'exemples dans ce cas. Ces derniers ne seraient sûrement pas satisfaits si,

conformément aux statuts cités plus haut, nous leur demandions de suspendre tous versements à l'Association. Ils connaissent et apprécient le rôle et l'amitié cempuisienne.

Il ne nous viendrait pas à l'esprit, tu peux en être persuadé, de te dissocier de ces derniers et nous te laissons la liberté d'agir comme tu le pourras. Marcel Marande, que tu connais certainement bien, a traité de cette question lors de la dernière Assemblée Générale du 17 janvier 1965.

En espérant que ces différents détails sur le sujet qui te préoccupait, t'auront donné tous apaisements, nous te prions de croire, en notre sincère amitié.

Le Secrétaire René MONNIER."

FAIT DIVERS

Notre ami Marcel Marande nous communique :

"Hold-up à Auxerre". C'est le titre d'un article paru dans l'Yonne Républicaine du samedi 21 mars, dont je résume le début car il serait trop long pour être inséré dans notre périodique.

Le vendredi 20 mars à 21 h.45 pendant la représentation au théâtre à laquelle participait Jacques Martin, alors que le régisseur comptait la recette avec une secrétaire dans l'annexe du bureau directorial, un homme d'une haute stature les menaça d'un revolver en leur intimant l'ordre d'aller dans le bureau voisin ; l'homme se précipita vers le coffre pour y prendre l'argent déposé.

Puis l'article se poursuit textuellement par :

"Mais il fut interrompu dans sa besogne par une arrivée imprévue : celle de M. Chabrier ; se rendant immédiatement compte des faits, le directeur du théâtre se précipita. Mais le voleur tenta de refermer la porte d'accès à l'annexe ; il n'y parvint pas, M. Chabrier ayant réussi à passer une jambe dans l'ouverture. Alors l'individu l'attira à lui et lui asséna la crosse de son arme sur le crâne, Le cloc déclencha l'arme et une balle alla se ficher dans la verrière voisine. L'agresseur disparut aussitôt, oubliant sur les lieux, seul indice, sa fausse moustache."

Malgré la courageuse défense de M. Chabrier et de son collègue qui furent blessés, le gangster a emporté un peu plus de 2 millions d'anciens francs.

Rassurons les nombreux amis de Roger. Après quelques jours de repos et quelques agrafes au cuir chevelu, notre ami a pu reprendre ses nombreuses occupations.

Marcel MARANDE.

DANS LA FAMILLE CEMPUISIENNE

Changements d'adresse

Mme ALLAIS (Antoinette Boucher), 46, rue Desseaux - 76 - ROUEN

M. et Mme Raymond DUSONCHET, 12, allée Romain-Rolland - 93 - MONTREUIL

M. GERARD Jean-Claude, 2e classe CIM - 1970/1 - 2e section - chambre 9 - BA. 702
18 - AVARD

M. et Mme Fernand HISLER, 1, villa Guelma, 75 - PARIS 18e

M. et Mme KUSIO (Hélène Pion), 12, rue d'Anjou - 93 - BOBIGNY

M. et Mme ROUSSEAU (Huguette Lequeux), 5, clos du Pré de l'Etang - 94 - CHAMPIGNY sur-MARNE

Mariages

Nous avons le plaisir de vous aviser du mariage de Hélène Pion avec M. Kusio en septembre 1969. Voeux de bonheur aux nouveaux époux.

Naissances

- Nous sommes heureux de vous annoncer la naissance de Vanessa, le 12 février 1970, fille de M. et Mme Christian Buhr. Christian est le fils de Madeleine Grenot.

Aux parents, à Madeleine et Fernande Grenot, nous adressons nos plus sincères félicitations et nos voeux de bienvenue à la petite Vanessa.

- Roger et Mme LeBlevec sont heureux de vous annoncer la naissance de leur troisième fille, le 9 mai 1970.

Voeux de bonne santé au bébé et à sa maman.

Décès

Nous vous informons du décès de
- Antoinette Bories, courant 1969.
- Amélie Delaplace (Mme Chenay) le 6 avril 1970.
- Simonne Lamarre (Mme Louis Deveaux), le 16 avril 1970.
- Augustine Legeay.
- Léon Leclerc, décédé à Cempuis, le 29 avril 1970.
- Mme Georges Voillot, le 23 mars 1970.

Que tous nos camarades et leur famille trouvent ici l'expression de notre amitié.

- Lors de la célébration de l'anniversaire de Gabriel Prévost, nous avons appris avec stupeur le décès, en juillet 1969, de notre ami Albert ROGER, fils de notre professeur de musique.

Albert s'est assis sur les mêmes bancs de l'école que nous et plus tard, l'accueil qu'il nous réservait à tous à l'Hôtel de France à Grandvilliers nous mettait déjà dans l'atmosphère cempuisienne. Tout le monde le connaissait et lui portait de l'amitié.

A ses enfants que tous les Cempuisiens connaissent bien, à sa soeur Mme Serfati et à toute sa famille, nous adressons nos sincères condoléances et nos sentiments de profonde tristesse.

Nouvelles des Amis

A l'occasion d'une visite de Roger Pouliquen, collecteur des cotisations, Mme Monnier (Andrée Loesche) de la promotion de 1937, se rappelle au bon souvenir de ses camarades. Sa belle-famille a accueilli le délégué du Comité, d'une façon très cempuisienne, dirons-nous, c'est-à-dire avec beaucoup de gentillesse.

Note de la gérante

Au moment de la mise en page, la gérante n'a pas reçu l'article sur la Pentecôte qui lui avait été fermement promis par deux camarades.

Elle ne peut plus l'attendre mais elle espère pouvoir le faire paraître dans le prochain numéro.

-:-:-:-